

CHAPITRE III.

AFFLUENTS DE LA SAÔNE.

RIVE DROITE.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

L'*Appence* prend sa source dans la Haute-Marne. Elle sépare, à son embouchure, le département des Vosges du département de la Haute-Saône.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

La *Manse* se jette dans la Saône, à 2 kilomètres au-dessous de Jussey, après un cours de 19 kilomètres. Elle prend sa source au village de Mollandon à 1 myriamètre de Langres. Sa largeur moyenne est de 50 centimètres, sa profondeur de 1 mètre 50 ; sa pente est presque insensible.

Le *Gourgeon*, ruisseau.

Le *Vatton*, id.

Le *Salon* se jette dans la Saône au-dessus d'Autet, après un parcours d'environ 40 kilomètres. Il prend sa source dans les environs de Saulles, département de la Haute-Marne. Il reçoit un affluent immédiat et deux secondaires. Sa largeur moyenne est de 10 mètres ; sa profondeur de 3 mètres, et sa pente de 38 mètres.

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

La *Vingeanne* (dans les actes latins *Vincenna*), a son embouchure dans la Saône, à 4 kilomètres environ de Pontailler. Son cours est de 56 kilomètres. Elle prend sa source à la Garenne (Haute-Marne). Sa largeur moyenne est de 10 mètres ; sa profondeur de 2 mètres et sa pente insensible.

La *Sarrère*.

La *vieille Saône*.

La *Bèze* (dans les titres latins *Bezua*) se jette dans la Saône, à 2 kilomètres au-dessous de Pontailler, après un cours d'environ 28 kilomètres. Elle prend sa source près de Bèze.

La *Tille* (dans les titres latins *Tilla*), se jette dans la Saône